



GRAYAN ET L'HOPITAL

bulletin municipal





SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Réalizations et projets municipaux	2
Finances communales	3
Informations générales	
Convention Aménagement du Bourg	3
Lutte contre le frelon asiatique	3
Taxe à l'hectare, communes forestières	4
La Vie Grayannaise	
Nouvelles entreprises	4
Bilan de la saison estivale	5-6
Office de Tourisme	6
Départs en retraite	7
Etat civil	7
Téléthon - Ecole multisports	8
Bibliothèque - Repas des anciens	9
Vœux de la municipalité	9
Ecole	10
La Vie des Associations	
Ze Gulp - Cyclo-club Grayan	11
Safari Médoc	12
Nouvelles associations	12
Moto Club des Esteys	13
Balata Golf	13
GR La Pointe - Les Musicomédiens	14
Regain grayannais	14
Communiqués - Info dernière	15-16

Bulletin Municipal de Grayan et l'Hôpital

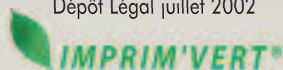
Responsable de la publication : Le Maire
Rédacteur en chef : Michel Martin

Ont collaboré à ce numéro :
les présidents des associations grayannaises,
Camille Bardinet, Agnès Bezies,
Marion Rollin

Crédit photos :
Les associations de Grayan, Mairie de Grayan
Delphine Trentacosta
(reproductions interdites)

Ce numéro 21 a été édité
à 750 exemplaires
papier certifié gestion durable des forêts

Conception-Impression :
Imprimerie Médulienne
33780 Soulac-sur-Mer
Dépôt Légal juillet 2002



LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Traditionnellement, au mois de janvier, le maire vous présente ses vœux. Tradition que je perpétue avec plaisir, soit par l'intermédiaire du présent bulletin municipal, soit lors du verre de l'amitié qui précède le repas de nos anciens.

Cette année, en plus de tout ce que je peux vous souhaiter de doux et agréable pour 2012, je veux vous parler de la vie de notre commune qui est fortement dépendante de la période difficile que nous traversons tous, à titre personnel ou à titre collectif.

La gestion d'un budget communal n'échappe pas à ces difficultés :

- de plus en plus de dépenses dues au fait que l'Etat se décharge fréquemment sur les collectivités territoriales

- de moins en moins de recettes et de subventions à cause de la conjoncture économique.

Les responsabilités d'un maire sont également mises à rude épreuve car les services publics de proximité sont de moins en moins publics et de moins en moins proches.

En tant que responsable de collectivité, je me dois d'être attentif aux besoins de première nécessité de mes administrés si les systèmes existants deviennent défaillants. Ceci ne signifie pas que cette collectivité doit jouer un rôle qui n'est pas le sien. Elle ne doit pas et ne peut pas se substituer à des privés.

Une municipalité, par contre, doit (si elle le peut) mettre à la disposition de ses concitoyens les structures nécessaires à une bonne qualité de vie : stade, terrains de tennis et de moto-cross, salle de sports, bibliothèque gratuite pour tous, aires de jeux, école rénovée, cantine scolaire aux normes, cadre de vie agréable, aménagement du centre-bourg (à l'étude), entretien des bâtiments communaux et des routes, station d'épuration, extension du réseau de tout-à-l'égout, etc. Ceci n'est possible que parce que notre commune bénéficie d'un énorme potentiel touristique : Euronat, camping du Gulp, gîtes . . . Ces recettes représentent 54,93 % des dépenses de fonctionnement.

Les impôts et taxes supportés par les grayannais y participent à hauteur de 12,5 % et les revenus de la forêt seulement à hauteur de 5 % ; le reste provient des crédits, subventions et dotations.

Il est donc logique et bénéfique pour tout le monde que le tourisme soit une de nos préoccupations.

De plus en plus de jeunes couples et de personnes de l'extérieur viennent s'installer dans notre commune : ce qui me semble être une preuve d'attrait et de bonne santé de notre village.

Je sais qu'il existe aussi chez nous un potentiel de bonnes idées et de bonnes volontés qui sont les bienvenues.

Je profite de l'occasion pour y faire appel, ce qui permettrait de donner un nouveau souffle à l'association « Grayan Anim » qui apportait un grand dynamisme à notre village mais qui, hélas, est en sommeil depuis quelques mois.

La concrétisation des bonnes idées et la prise d'initiatives personnelles seraient une preuve supplémentaire d'entrain et d'efficacité.

Au seuil de cette année 2012, je renouvelle, mes chers amis, tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Serge LAPORTE

EDITORIAL

Une fois de plus, le bulletin municipal annonce une triste nouvelle puisque nous avons eu à déplorer le décès de notre collègue Christian Goynaud survenu subitement à l'âge de 55 ans dans la nuit du 18 novembre. Il n'aura malheureusement plus l'occasion de déposer le bulletin dans votre boîte aux lettres car il participait à sa distribution.

Christian était au service de la municipalité depuis le 1^{er} février 1987.

Le comité de rédaction présente ses très sincères condoléances à Marie-Andrée, son épouse, à Sandrine et Julien, ses enfants, à sa petite-fille Lana ainsi qu'à toute sa famille.

Pour le comité de direction,
Michel Martin



Réalisations municipales en cours et à venir

Nous vous rappelons que si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, vous pouvez avoir connaissance des comptes-rendus des conseils municipaux dans leur intégralité en consultant le site de la mairie : www.grayan.fr



Le marché du Gurp

VOIRIE

Le programme 2011 prévu, effectué par l'entreprise « COLAS SARRAZY SUD OUEST », est revenu à 109 998.10 € HT.

CLÔTURE DU MOTO-CROSS

C'est la société DESTOC qui s'est chargée des travaux : 490 m pour la somme de 9544 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Les appels d'offres sont en cours.

ASSAINISSEMENT

2^{ème} tranche de Daugagnan

• La maîtrise d'œuvre a été attribuée au bureau d'études du BERCAT pour un montant de 11 998.50 € (8 offres étaient parvenues).

• Suite à la consultation de 3 géomètres, le cabinet « Parallèle 45 » a été retenu. Coût du relevé : 2260 € HT.

Lotissement : le bois de Compostelle-route des Lacs

Un devis a été demandé au bureau d'études du BERCAT afin de réaliser une extension du réseau d'assainissement pour desservir un projet de lotissement de 26 lots.

Le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à 3950 €.

CAMPING

La réhabilitation des blocs sanitaires se poursuit.



FORET

Elagage

Le programme qui concerne une superficie de 85 ha est en cours de réalisation par l'entreprise MEYRE (30 625 € HT).

Vente de bois

Les parcelles invendues en 2011 (offres d'achat trop basses) sont remises au catalogue des ventes en 2012 ainsi que les parcelles prévues au plan de gestion : 15 ha de coupes rases et 25 ha d'éclaircies.

les Finances communales

TARIFS COMMUNAUX DIVERS

• Gîtes :

Hors saison	290 €
Juin et septembre	331 €
Juillet et août	501 €
Week-end 3 nuits	143 €
Nuit supplémentaire hors saison	41 €
Nuit supplémentaire juin/septembre ..	46 €

• Camping municipal du Gurp

Emplacement :	9,46 €
Emplacement électrifié :	12,40 €
Personne de + 13 ans :	4,14 €
Personne de 2 à 13 ans :	1,68 €
Garage mort :	11,33 €
Animal :	1,57 €

• Cantine scolaire :

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 dans les 3 écoles du RPI (Grayan, Talais, Vensac).

Enfant :	2,01 €
Adulte :	2,78 €

• Taxe d'aménagement

La loi de finances du 29/12/2010 a opéré une importante réforme de la fiscalité de l'urbanisme qui entre en vigueur le 1^{er} mars 2012.

Cette réforme prévoit :

- la suppression de la Taxe Locale d'Équipement (TLE, voir précédent bulletin), de la Taxe Départementale des CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde) et de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles.

Ces diverses taxes seront remplacées par une Taxe d'Aménagement dont le taux sera composé d'une part communale et d'une part départementale.

Tout comme pour la précédente TLE, le conseil municipal a fixé le taux communal à 4 % (taux valable pour 3 ans).

Informations générales

CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le projet avait été annoncé dans le B.M n°19. Les procédures ont retardé le calendrier prévu. Néanmoins, la première phase, dite de diagnostic, est terminée et un document proposant des « stratégies d'aménagements » doit être présenté le 29 février par le bureau d'études du Bercat, qui avait été initialement retenu.

Une réunion publique est programmée au cours du 1^{er} semestre 2012 et, en optimisant les démarches, les premiers travaux (notamment la sécurisation du centre-bourg) pourraient débuter en 2013.

CHANGEMENTS DE CATÉGORIE, MODIFICATIONS DE POSTES

• Considérant l'avancement de grade au tableau des effectifs de Xavier TIFFON, il est créé un poste correspondant « Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ». Espérons pour lui que son salaire sera augmenté proportionnellement à la longueur de son nouveau grade !

• Marie-Claude ABERNE, quant à elle, a été promue « Attachée »

• Il est créé à compter du 1^{er} janvier 2012 un poste de « Rédacteur » à temps complet afin de pourvoir au remplacement de Mme MERLIN.

LIMITES D'AGGLOMÉRATION

Dans le cadre de l'implantation d'un lotissement à l'Hôpital, une partie de la RD 101 (dans le sens Grayan-Vendays) a été classée en agglomération afin de réduire la vitesse. Le panneau d'agglomération a donc été déplacé et une limitation de vitesse à 70 km/h mise en place en amont du panneau.

LUTTE CONTRE LES NIDS DE GUÊPES, FRELONS ASIATIQUES...



Le SDIS 33 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde) nous informe qu'il ne participe plus, à titre gratuit, aux opérations relatives à la destruction de nids d'hyménoptères, sauf cas exceptionnel (voir circulaire en mairie, info du 16 décembre 2011)

Dans les autres cas, le SDIS n'est autorisé par la loi à intervenir qu'en cas de carences sévères des entreprises privées ou des services prestataires (les services de la mairie tiennent des adresses à votre disposition en cas de besoin) En outre, dans cette hypothèse, cette intervention est non urgente et le SDIS n'a pas le droit d'intervenir gratuitement.



Informations générales

■ MOTION contre l'installation d'une taxe à l'hectare pour les communes forestières

L'article 48 du projet de loi de finances pour 2012 prévoit la création d'une taxe de 2€ par hectare de forêt dont les communes forestières soumises au régime forestier devront s'acquitter au bénéfice de l'Office National des Forêts (ONF). Cette taxe est instaurée pour couvrir les difficultés financières de l'ONF que les frais de garderie ne comblent pas.

Cette nouvelle taxe va pénaliser lourdement nos communes déjà fortement affaiblies par la perte de bois lors des tempêtes de 1999 et plus encore de 2009. D'ailleurs, depuis 2009, rares sont les collectivités ayant pu procéder à des ventes de bois significatives. Cette nouvelle taxe constitue dès lors une double peine pour les communes forestières qui respectent la loi en soumettant leur gestion à l'ONF, les frais de garderie lors de chaque vente représentant 12 % du montant HT de la transaction.

En outre, il paraît particulièrement anormal que ce projet de taxation s'appuie sur la notion de forêt gérée, c'est-à-dire dès le premier hectare de forêt soumise au régime forestier alors même que les forêts de production des collectivités girondines sont en moyenne sinistrées à ce jour à 50 % et plus et qu'elles ne généreront aucune ressource nouvelle avant des années.

Enfin, l'annonce faite que cette taxe pourra être réévaluée pour les années suivantes en fonction de l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de contrats d'objectifs et de performance conclus entre l'Etat, l'ONF et la Fédération Nationale des Communes Forestières dès lors que l'on connaît la situation de nos forêts, ne peut qu'inquiéter.

Dans sa séance du 14 décembre, le conseil municipal se positionne contre l'instauration de cette nouvelle taxe à l'hectare pour les communes forestières en co-gestion avec l'ONF et transmet cette motion au Ministre, aux parlementaires, à Monsieur le Préfet de la Gironde, à l'association des Maires de France et à la Fédération Nationale des Communes forestières.

En ce qui nous concerne, la superficie de notre forêt communale étant de 1800 hectares, cette taxe nous coûterait, dans un premier temps, 3600 €.

■ POPULATION LÉGALE

A compter du 1er janvier 2012, notre population « légale », actualisée chaque année par l'INSEE est de 1193 habitants

Renseignements éventuels sur le site : www.insee.fr



La Vie Grayannaise

NOUVELLES ENTREPRISES, ACTIVITES ET PROFESSION LIBERALE

Guénola QUILLET infirmière a rejoint Laurence FLEURY et Claudine BOUCON. Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
56, rue des Goélands, Grayan
Tél : 05 56 59 22 78

Marc BLANCHET, Jardins et espaces verts
marc-o-jardin@live.fr
Tél : 06 83 04 60 90

"LES JARDINS DE LA POINTE" Frédéric Merlin

spécialisé dans les travaux de création et d'entretien de jardin, remise en état de terrain, terrasse bois et/ou végétalisée, élagage.
20, chemin de la Franque, Grayan
Tél : 06 40 63 90 77

WILLSERVICES

A l'extérieur: Aménagements et entretiens terrains, maçonnerie et menuiserie générales,
A l'intérieur: aménagements de vos pièces, revêtements sols, murs, plafonds
23, route de St Vivien, Grayan
Tél: 06 73 06 03 07
Mail: willservices@orange.fr
Site web: www.entretien-renovation-willservices.com

SANTO CARRELAGE

Pose revêtement sols et murs - Carrelage, faïence
13, chemin de Piqueau, Grayan
Tél : 06 10 70 36 68



La Vie Grayannaise

BILANS DE LA SAISON ESTIVALE

Gîtes communaux

La fréquentation a été à peu près équivalente à 2010, avec une légère augmentation d'occupation au mois d'août. (+ 6 %).

Le chiffre d'affaire sur l'année est lui aussi légèrement supérieur : 93 740 € contre 86 825 €

La commission des gîtes, en relation avec l'Office de Tourisme va s'attacher à trouver des solutions pour accroître le taux d'occupation hors saison.

En effet, 72 % du chiffre d'affaire est réalisé sur les seuls 2 mois de l'été.

Camping du Gurp

Tout comme l'année dernière et pour des raisons liées au temps ainsi peut-être qu'à la répartition des zones de vacances en Allemagne, on a eu quelques craintes en juillet en constatant un déficit notoire de touristes, mais le mois d'août a vu par contre un afflux de campeurs ce qui fait que le bilan final de la saison est légèrement supérieur à celui de 2010.

En effet, le chiffre d'affaires s'élève à 914 500 € (contre 869 000 en 2010) soit 5.23 % d'augmentation (- 13 % en juillet et + 16.4 % en août).

Les animaux ont quant à eux « rapporté » 7 682 €, les cours de tennis 3 400€ et la taxe de séjour 22 513 €.

Quelques statistiques...

Taux d'occupation des emplacements en pourcentage :

	2010	2011
JUIN	7	8,40
JUILLET	66,68	59,88
AOUT	70,55	80,51
SEPTEMBRE	4,98	4,75

Taux d'occupation par nationalités en nuitées :

	Juin	Juillet	Août	Sept.	Moyenne
Allemagne	72,7	82,1	84,2	82,5	80,5 %
France	12,2	10,4	12,0	9,5	11 %
Pays Bas	12,2	3,6	2,3	2,6	5,2 %
Grde Bretagne	1,3	0,5	0,9	3,4	1,5 %
Suisse	1,4	2,5	0,3	1,2	1,3 %
Divers	0,2	0,9	0,3	0,4	0,5 %

Pour la saison prochaine, le bloc sanitaire des Arbousiers sera rénové et le nombre d'emplacements électrifiés augmenté de 144.

Comme tous les ans, et en espérant que le tourisme continue à bien fonctionner, une partie des bénéficiaires (250 000 € en 2011) sera affectée en recette au budget communal.

Les plages

24 MNS étaient affectés à la surveillance des 3 plages :

- Euronat Sud : Personnel SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)

- Euronat centre : Personnel SIVU (Syndicat intercommunal à Vocation Unique pour les surveillances des plages auquel adhèrent toutes les communes littorales du Verdon à La Teste et qui gère le recrutement de ces sauveteurs)

- Le Gurp : Personnel SIVU + 3 CRS ainsi que le SNSM pour juin et septembre.

Le coût total de la saison en ce qui concerne la surveillance des 3 plages s'élève à 216 910 € (dont 142 525€ de salaires).

Heureusement, cette année encore, aucun accident grave n'est à déplorer et c'est une nouvelle fois l'occasion de remercier tous nos sauveteurs notamment pour le travail efficace de prévention qu'ils accomplissent.

La plupart des interventions qu'ils effectuent se situent d'ailleurs hors zone de surveillance (92 % au Gurp) et il n'est pas inutile de rappeler constamment les règles de sécurité.

Les tiralos, qui permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la plage, sont de plus en plus utilisés, notamment à Euronat.

Des aménagements seront apportés et des travaux réalisés pour la prochaine saison afin d'améliorer encore la sécurité et les conditions de travail de nos sauveteurs.

Cap 33

Pour la cinquième année consécutive CAP 33 était piloté par notre fidèle chef de centre Thomas Falliat secondé par une équipe de 7 animateurs dont la plupart sont également des « anciens ». De plus, le fait que quelques membres de l'équipe parlent allemand a été un plus tant sur le plan de l'animation que sur celui de la communication.

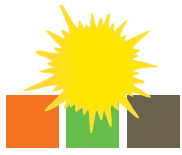
L'Office de Tourisme a également constitué un atout précieux pour relayer toutes les informations et diffuser le calendrier des diverses activités et animations. Malgré un mois de juillet en demi-teinte, la fréquentation sur la saison est malgré tout légèrement supérieure à l'année dernière grâce à un très bon mois d'août.

Les nouvelles activités telles que le body-board, le moto cross (encadré par le champion David Hauquier), le skim-board et la salsa ont très bien fonctionné.

Le tournoi de football du jeudi soir regroupe toujours une proportion importante de locaux et d'habitues des campings ainsi que le tournoi de pétanque.

Cette année, la municipalité avait fait broder « Grayan Le Gurp » sur les tee-shirts CAP 33 qui récompensaient les vainqueurs, ce qui a été fort apprécié et qui permet de faire une publicité pour notre camping.

En conclusion, ce fût une bonne saison d'animations et il faut remercier également les diverses associations avec lesquelles la municipalité conclut des conventions afin de pouvoir diversifier les activités.



La Vie Grayannaise

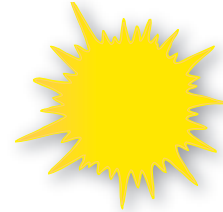
LES MARDI DE L'ETE



Ces spectacles organisés dans le cadre de l'animation estivale, (l'animation est un des 3 critères pour pouvoir bénéficier de l'appellation

"Commune Touristique" à laquelle est liée comme il a déjà été dit, une subvention conséquente), ont comme les années passées réuni un nombreux public de touristes et de locaux dans des lieux variés.

Une programmation comptant 8 représentations du 12 juillet au 28 août, dont le détail figurera dans le prochain bulletin municipal, sera donc reconduite pour la saison 2012, l'information étant relayée par l'Office de Tourisme.



OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme, inauguré le 7 mai dernier a fait sa place au sein de la commune de façon progressive. Véritable vitrine de la station et plus largement du Médoc, il est un lieu d'informations et de conseils divers et variés.



En juillet et août, les conseillers en séjour de l'Office de Tourisme ont accueilli plus de 1000 visiteurs dont 70 % de français essentiellement locaux et 30 % d'étrangers, ce qui est un bon début pour une première année

La fréquentation étrangère est majoritairement allemande. Ceux-ci représentent 64 % des étrangers en juillet et 72 % en août. Viennent ensuite la Hollande, la Grande Bretagne et la Belgique.

Grayannais et touristes peuvent y trouver leur compte allant à la pêche aux idées de visites, d'activités, de sorties ou d'informations pratiques de la vie locale, toutes centralisées en un même lieu.

Outre l'accueil, l'Office de Tourisme participe également à la dynamique culturelle de la commune mise en place par la municipalité (Scènes d'été en Gironde, Cap 33, marché municipal, visites...) ainsi qu'à la communication événementielle et a repris depuis peu la gestion des gîtes communaux.

La saison terminée, l'accueil des touristes est moins important et laisse place à celui des nouveaux habitants, aux questions des futurs visiteurs ou aux renseignements des grayannais sur la vie locale.

L'Office de Tourisme a également mis en place deux sorties : brame du cerf et champignons qui ont été un succès ainsi qu'une après-midi récréative pour les enfants, le samedi 3 décembre à l'occasion du Téléthon en remplacement de la fête liée à la course des Pères Noël qui n'a pu avoir lieu. (Voir articles)

En attendant la saison prochaine, l'Office de Tourisme participera aux événements locaux en relation avec les

associations et la municipalité, se consacrera à la promotion de Grayan à travers le réseau des professionnels, et les Offices de Tourisme de Gironde, travaillera sur la démarche qualité avec l'UDOTSI et se formera aux nouvelles technologies du e-tourisme.

Office de Tourisme
49, rue des Goélands - 33590 Grayan et L'Hôpital
05 56 59 54 93 - grayan.tourisme@orange.fr

Animations organisées par l'office de Tourisme

Concerts de Brames



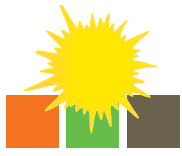
Deux sorties à la découverte du brame du cerf ont eu lieu les 4 et 11 octobre avec un franc succès puisque 42 personnes se sont inscrites.

Ces « Concerts de brames » se sont déroulés par deux nuits étoilées et ont été encadrées par M. Bouchon, président de l'association de chasse (ACCA). Celui-ci, au grand bonheur des curieux (pour la plupart grayannais), a répondu en connaisseur aux questions sur la vie du grand cervidé et notamment sur cette période si courte mais pourtant si importante qu'est la saison des amours.

C'est en covoilurage que notre petit groupe s'est rendu au pont de Gûa dans un silence religieux à 22h, seulement troublé par les bruits de la nuit : ruissèlement de la rivière, bruits des ragondins, bruissement de feuilles...

C'est alors que le cri de l'amour, s'échappant de la forêt, se fait entendre. Moment indescriptible et poignant, les brames se multiplient entourant notre groupe silencieux, les quelques passages de voitures stoppant net les cerfs qui reprennent leurs meuglements dès le silence revenu. La magie de cet instant n'aura malheureusement pas été au rendez-vous lors de la deuxième sortie, le cerf, capricieux, étant resté silencieux.

Ces sorties seront reconduites l'année prochaine, plus en amont dans la saison et avec davantage de dates.



La Vie Grayannaise

A la découverte des champignons



Initialement prévue en octobre, mais faute de pluie et donc de champignons, la sortie naturaliste a finalement eu lieu le samedi 19 novembre.

Encadré par Jean Pierre Coste, naturaliste de l'association Flora Méduli (réalisant également les sorties sur la faune et la flore de la dune du Gurp l'été), notre petit groupe de 14 personnes est parti en covoiturage de l'Office de Tourisme en direction du Gurp.

Présentant tout d'abord les espèces de champignons poussant sous les pins, notre guide nous a ensuite amené dans la forêt de chênes près du practice de golf et a répondu aux très nombreuses questions des participants sur l'identification des champignons.



Finalement, le premier cèpe a été trouvé suivi de nombreux autres à la grande satisfaction des participants.

Cette promenade s'est terminée à l'Office de Tourisme par un apéritif offert par la Municipalité et un pique-nique, sous le soleil dans le parc de la maison des associations.

PERSONNEL MUNICIPAL

Judi 29 septembre, le personnel municipal ainsi que les élus s'étaient retrouvés dans les locaux de la mairie afin de « fêter » le départ de deux collègues :

Marie André GOYNAUD, employée à mi-temps, qui travaillera dorénavant à temps plein à la maison de retraite de Soulac et **Daniel LAPORTE**, atteint par la « limite d'âge » et qui pourra désormais se consacrer lui aussi, à temps plein... à la pétanque et à la cueillette des champignons.

Après une remise de cadeaux et comme le veut la tradition, cette sympathique cérémonie se clôturait autour d'un verre.



Un autre départ est annoncé pour 2012 : celui de notre secrétaire générale, Nicole MERLIN, qui est en poste depuis... longtemps bien qu'encore très jeune ! D'autres informations dans le prochain bulletin.

ETAT CIVIL 2^{ème} semestre 2011

DECES

Jeanne SAYO-Y-BLANC veuve GUILLEMOT, 91 ans, le 5 octobre à SOULAC

Pierre FAUCHÉ, 78 ans, le 18 octobre 2011 à SOULAC

Christian GOYNAUD, 55 ans, le 18 novembr à GRAYAN ET L'HOPITAL



MARIAGES

Sophia LAVILLE et Bruno POIRIER, le 24 septembre

Blandine LACHAUME et Daniel GAPIN, le 29 octobre

NAISSANCES

Lily PEDAN, le 28 juillet à LESPARRE MEDOC

Martin Louis HECHO, le 3 août à LESPARRE MEDOC

Lise MAISONNAVE, le 5 août LESPARRE MEDOC



A l'occasion de chaque naissance, la municipalité ouvre un compte à la Poste au nom du nouveau-né et place 150 € sur ce livret.



La Vie Grayannaise



Samedi 3 décembre, à l'occasion du Téléthon, la salle des fêtes a accueilli une centaine de personnes.

En effet, 27 marcheurs ont bravé la pluie pour participer à la marche organisée par GR la Pointe et près de 80 personnes sont venues profiter des nombreuses activités offertes aux enfants dans la salle des fêtes



Le centre d'équitation d'EURONAT a proposé des promenades en poneys, le Balata Golf Practice et l'école multisports ont mis en place des ateliers sportifs et la municipalité a fait venir le "Zouzou Parc" basé à Soulac qui a monté une structure gonflable, un trampoline et des jeux en bois géants. L'Amicale des Parents d'Élèves par ailleurs, tenait la buvette. Cette journée s'est terminée par un grand goûter de Noël regroupant marcheurs et enfants.

Les bénéfices pour le Téléthon ont atteint les 433,60 € plus 274 € de promesses de dons octroyés tous les ans par la municipalité ce qui est un bel apport pour une petite commune. Au total, l'équipe du Téléthon Nord Médoc a récolté 5195 €. Un grand merci à tous les bénévoles !



ECOLE MULTISPORTS



Lucien Miteau manque sur la photo

C'est reparti, le mercredi matin, toujours animée par Jean Patrick Sanchez qui est à présent grayannais (ainsi donc que son épouse Anne, institutrice affectée depuis la rentrée dans notre école).

Pour le moment, un seul groupe fonctionne. Il est rappelé que cette animation (découverte de plusieurs sports et activités dont le golf et le surf à la belle saison) est gratuite et concerne les jeunes grayannais de 7 à 11 ans scolarisés en primaire.

Des inscriptions sont encore possibles (s'adresser au secrétariat de la mairie).

LISTES ELECTORALES

Affluence de futurs électeurs en cette fin d'année: au 31 décembre, 129 nouvelles personnes se sont inscrites sur les listes électorales, ce qui porte le total du nombre d'électeurs inscrits (avant vérification) aux prochaines élections à 1041.

Dates des prochaines élections:

2012 - 22 avril et 6 mai Elections Présidentielles

Durée du mandat : 5 ans (dernières élections: 22 avril et 6 mai 2007)

2012 - 10 et 17 juin Elections législatives

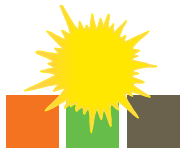
Durée du mandat : 5 ans (dernières élections: 10 et 17 juin 2007)

2014 - Elections municipales

Durée du mandat: 6 ans (dernières élections: 9 et 16 mars 2008)

2014 - Elections européennes

Durée du mandat : 5 ans (dernières élections: 7 juin 2009)



La Vie Grayannaise

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Que d'activités à la bibliothèque. Au mois de juillet une exposition a réuni trois artistes grayannais : Philippe Blanchet, peintre, Michel Chatelain, peintre et Michel Guet, sculpteur sur bois.

La soirée lecture du 13 octobre était animée par Christian Mossant, canotier au pilotage pendant une vingtaine d'années. Les personnes présentes ont pu mieux apprécier un métier assez méconnu grâce aux nombreuses anecdotes et au film présenté.

La dernière soirée, le 16 décembre, était consacrée au "goût" (de la table bien sûr). Hugnette Hervieu, Patrick Janssens et Michel Rigault (lecteurs de la bibliothèque) avait préparé le débat avec beaucoup de références d'auteurs sur le sujet, les passages interactifs ont mis le public à contribution et après la partie théorique est arrivé le test pratique sous forme d'un buffet préparé par la bibliothécaire et offert par la municipalité.



En 2012 nous débiterons les soirées lectures par la visite d'Estelle Nollet, Prix Gironde 2011 le 3 février et une soirée chansons paillardes (réservé aux adultes) le 30 mars.

Petit rappel : l'inscription et le prêt des livres et CD sont gratuits sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Accès internet gratuit.

<http://bibliothequegrayan.blogspot.com/>
Tél : 05 56 09 58 29

Horaires d'ouvertures :
Lundi 10 h 30 - 12 h 30
Mercredi 10 h 30 - 12 h 00
Jedi 16 h 00 - 18 h 30
Samedi 10 h 00 - 12 h 30

VŒUX DE LA MUNICIPALITE ET REPAS DES ANCIENS



Samedi 7 janvier, M. le Maire, entouré de son conseil municipal, en présence de maires de la communauté de communes, de maires honoraires, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, présentait ses vœux à la population.

Il brossait un rapide tour d'horizon de l'année écoulée et évoquait les futurs projets en cours tout en rappelant l'importance du tourisme pour le bon fonctionnement de notre commune.

Après l'apéritif traditionnel les anciens se retrouvaient dans la salle des fêtes pour partager leur repas annuel, servi de main de maître par le traiteur « Au bon goût », bien connu de nos amis chasseurs.

Puis tous ceux qui demeurent « valides » pouvaient ensuite se trémousser sur les notes d'un orchestre des années sixties qui leur redonnait des ailes en leur rappelant leurs jeunes années.

La salle des fêtes va bientôt être trop petite (190 convives présents) pour accueillir tout le monde et d'ailleurs, M. le Maire au cours de ses vœux, a annoncé que l'âge requis pour bénéficier de ce très honorable titre « d'ancien » sera porté l'année prochaine à 66 ans.

Pour information, 21 nouvelles personnes résidant dans la commune ont atteint cette année l'âge fatidique de 65 ans.

En espérant nous retrouver tous aussi nombreux l'année prochaine, souhaitons que 2012 soit des plus favorables pour chacun d'entre vous et en particulier pour nos doyens d'âges (bien qu'encore très loin d'être centenaires), Mauricette MAU pour les dames et Pierre TIFFON pour les messieurs.



La Vie Grayannaise

Ecole

L'école accueille cette année, 75 élèves de la moyenne section de maternelle au CE2, répartis ainsi sur 3 classes : MS/GS : Anne-Laure SANCHEZ • CP : Marion ROLLIN • CE1/CE2 : Carine BUGADA

Les événements de ce premier trimestre

Lortie au Gurp



Comme chaque année, les élémentaires du RPI (Grayan et Talais) se sont retrouvés au Gurp pour participer à des activités.

Pour ces deux journées, la météo a été favorable et les élèves ont pu profiter des jeux et des terrains de sport avant de pique-niquer, puis de se rendre sur la plage afin d'y construire des châteaux de sable et d'y faire des jeux.



Lortie vendanges



La classe MS/GS a participé aux vendanges avec la classe maternelle de Vensac. Dans les vignes, les enfants ont coupé du raisin et ont pu le goûter. De retour au chai, ils ont vu la machine à éraflage (ou égrappage), qui sépare les grains de la rafle. Pour finir, les élèves ont eu la chance de goûter le jus de raisin.

Spectacle "Au voleur"



La classe maternelle du MS/GS a assisté au spectacle intitulé "au voleur" à la salle des fêtes de Lesparre. Il s'agissait d'un spectacle de marionnettes avec un décor très recherché. Une petite fille part à la recherche du voleur de porte-monnaie de sa maman. Elle va rencontrer plusieurs personnes lors de sa quête, mais rentrera finalement sans avoir trouvé le coupable. IL s'agissait en fait de son papa qui avait pris le porte-monnaie pour lui acheter beaucoup de cadeaux.

Les enfants ont été captivés par ce spectacle amusant qui correspondait tout à fait à un jeune public.



L'Arbre de Noël du Père Noël

L'arbre de Noël organisé par l'Amicale Laïque "Histoires de Mômes" s'est déroulé le vendredi 9 décembre dans l'après-midi, à la salle des fêtes.

Il réunissait les 3 écoles du RPI avec la participation d'environ 150 enfants.

La compagnie "Le soleil dans la nuit" a présenté son spectacle "Le Père Noël fait son cirque" au grand bonheur des enfants."



La Vie des Associations

Comme indiqué dans le précédent bulletin, nous sommes toujours à la recherche d'un comité des fêtes pour participer à l'animation de notre commune. Merci encore aux associations qui ont apporté leur concours aux fêtes municipales en 2011 : Fête du Renouveau (10 associations citées dans le précédent bulletin municipal), Fête de la musique : Regain grayannais - 14 juillet : GR La Pointe - Fête de L'Hôpital : Safari Médoc - Téléthon : voir article.

ZE GURP



2011 quelle année !

En effet depuis le mois de mars nous avons bénéficié d'un climat favorable à la pratique du surf. Soleil, chaleur, vagues, tout fonctionne comme jamais. L'été s'annonce caniculaire...

Et bien non, cela a été les mois d'été les plus « pourris » depuis 11 ans que l'école existe.

- La priorité pour 2012 est l'embauche d'un moniteur supplémentaire durant la saison pour répondre à la demande sans cesse croissante qui permettrait de dégager du temps afin d'organiser des cours et des rendez-vous surf toute la saison et voire même, d'étendre l'ouverture du club et de l'école, de Pâques à Toussaint. Si vous disposez d'un diplôme fédéral de surf ou d'un brevet d'état et que vous êtes motivé et libre d'engagement pour 2012, n'hésitez pas à postuler, un poste est à pourvoir et nous étudierons toutes propositions.

- Le développement de l'activité SUP (stand up paddle) avec cours d'initiation et balade organisée (l'achat de 4 SUP est prévu pour 2012) pour équilibrer la baisse d'activité du Cyber surf club.

- Le développement de l'activité SUP (stand up paddle) avec cours d'initiation et balade organisée (l'achat de 4 SUP est prévu pour 2012) pour équilibrer la baisse d'activité du Cyber surf club.

- L'augmentation de l'offre de location de Soft board et de SUP uniquement les jours sans vagues.

- La continuité du Surf camp
- Le développement du club et la fidélisation de nouveaux adhérents.

Pour tous renseignements :
contactez Vincent BOUNOLLEAU au 06 74 39 13 59
ou consultez le site internet de l'école sur :
zegurpsurfschool.com

MINI-RACING

Meilleurs Vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année !

En 2012 le Mini-Racing grayannais organisera 4 courses sur la piste du GURP les dimanches :
11 mars - 15 avril - 13 mai
et une course nocturne le samedi 21 juillet.

Pour plus d'informations, contactez Laurent SAYO
Tél. 05 56 09 59 32

CYCLO-CLUB GRAYAN POINTE DU MÉDOC

Après un premier semestre 2011 bien rempli, le deuxième semestre a été marqué par la semaine fédérale du 31 juillet au 7 août à Flers (61) et par la participation de 16 membres du club à la « 7^{ème} randonnée de la pomme du Limousin » à Objat (Corrèze) du 3 au 5 septembre.

L'assemblée générale annuelle s'est tenu le 12 décembre 2011 et au cours de celle-ci le programme des activités pour l'année 2012 a été défini et retenu.

En 2012 le club continuera à se réunir deux fois par semaine les mercredi et samedi (horaires adaptés aux saisons), équipes masculine et féminine. La vitesse de déplacement du groupe tiendra toujours compte des capacités physiques de chacun avec la constitution de plusieurs groupes : un groupe pour les membres désirant rouler à une vitesse moyenne supérieure ou égale à 28 Km/h, un groupe roulant en dessous de 28 Km/h et un groupe de féminines.

En ce qui concerne les sorties particulières, le 15 avril s'effectuera la sortie d'une journée en Charente, le 1^{er} mai sera organisée par le club la sortie « découverte de la Pointe du Médoc » ouverte aux autres clubs FFCT, le tour de l'estuaire sera reconduit le 19 mai, un séjour de 4 jours est programmé du 12 au 15 juin dans le Cantal et du 3 au 5 septembre le club effectuera une sortie dans les Pyrénées. En plus de ces sorties club programmées, les membres licenciés désirant participer aux sorties du calendrier fédéral y représenteront les couleurs de Grayan et L'Hôpital.



Il est une fois de plus bon de rappeler que les sorties club tiennent compte des aptitudes physiques de chacun et que le bon fonctionnement de l'association repose sur un très bon investissement personnel des membres du bureau et sur l'excellent état d'esprit qui règne au sein du club dont les trois piliers sont camaraderie, sécurité et solidarité. L'année 2012 se profile sous de bons auspices avec notamment un recrutement en augmentation qui s'élargit à de nouvelles communes de la Pointe du Médoc, signe encourageant pour assurer la pérennité d'un jeune club qui va entrer dans sa quatrième année de fonctionnement.

Renseignements : 05 56 73 99 12 - 05 56 09 64 61



La Vie des Associations

SAFARI MEDOC

10 ans déjà !

Safari médoc vient de fêter ses 10 ans d'existence. 10 années bien remplies avec un souci constant de faire partager les valeurs nobles de la randonnée pédestre soit, marcher en respectant la nature, marcher en respectant les règles de sécurité, marcher dans un esprit de convivialité pour le bien-être de chacun. Nous proposons depuis le début, des randonnées encadrées par un animateur breveté de la FFRandonnée (la Fédération Française de Randonnée Pédestre) et des randonnées montagne organisées par un animateur passionné et expérimenté. Nous organisons des séjours dans des sites fabuleux avec le souci du coût le plus bas possible.

Nous avons édité une brochure qui comporte programmes et renseignements nécessaires sur nos activités. Elle est disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme. Nous vous y proposons :

Une marche hebdomadaire, le lundi après-midi de 14h à 16h/16h30 d'octobre à fin juin. Chaussures de marche obligatoires. Elle est animée par des marcheurs confirmés. Cette marche, accessible à tous, sert d'entraînement pour



les randonnées. Le niveau est bon mais nous prenons soin de toutes les bonnes volontés débutantes.

Les randonnées à la journée et les séjours sont animés par l'animateur breveté et l'animateur montagne.

Nous offrons une journée découverte en marche et rando, ce qui vous permettra de vous faire une idée avant de vous engager.

Randos sans obligation d'adhésion 5 € la journée avec assurance comprise pour cette journée, pour tout randonneur voulant nous accompagner occasionnellement.

Séjours déjà effectués : Dordogne les Eyzies, Sarlat, Pays Basque, tour de Belle île, le désert des Bardenas en Espagne, le Cantal, l'Ariège, les Highlands en Ecosse.....en mars 2012 un séjour ski/rando/raquette à st-Lary avril 2012 le sentier du littoral méditerranéen.

Nous organisons également des sorties fluviales sur les îles de l'Estuaire, des sorties culturelles pour découvrir notre magnifique région. Le prix de l'adhésion annuelle est de 32€, elle comprend, la cotisation au club, une assurance et l'adhésion à la Fédération de Randonnée Pédestre.

Renseignement : Catherine Durand
Tél : 05 56 73 98 23 - 06 80 25 73 14 - catidina@free.fr

NOUVELLES ASSOCIATIONS

MÉDOC BODY BOARD EVASION



cours pratiques assurés par un professeur Diplômé d'Etat spécialisé dans le body board.

Siège social :
23, impasse des Vignes, Grayan
Renseignements, réservations :
06 10 12 13 80

medocbodyboard evasion@hotmail.fr
www.medocbodyboard.com

PERMACULTURE EN MEDOC

Cette nouvelle association s'installe sur les communes de Grayan et St-Vivien.

La permaculture est une démarche s'inspirant de la nature pour créer des lieux écologiquement soutenablement équitables et économiquement viables. Il s'agit d'intégrer l'humain autant que la nature dans une culture permanente.

Cette association proposera entre autres des ateliers d'initiation auprès des enfants des écoles, des formations, du conseil sur vos jardins, ou encore de la vente d'arbres fruitiers, de légumes... Vous pourrez très prochainement consulter un calendrier des différentes activités à l'Office de Tourisme.

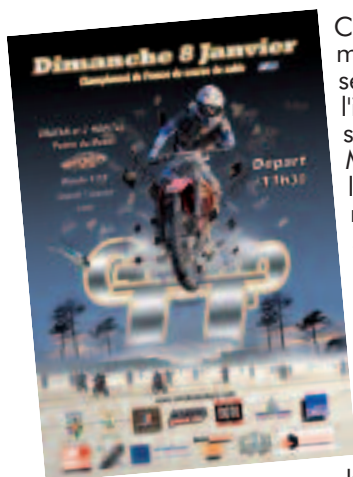
Siège social : 8, rue des Blancs-Manteaux
Tél. 06 79 97 51 67



La Vie des Associations

MOTO CLUB DES ESTEYS

**11^{ème} Gulp TT, les 7 et 8 janvier 2012 :
10 ans déjà !**



Cette année encore, ce sont les motards, spécialistes des courses sur sable, qui vont donner l'impulsion à l'an neuf ! Et pas seulement dans la Pointe Médoc. La Gulp TT a beau être le premier des grands événements de l'année médoquine, son aura dépasse depuis longtemps, le périmètre de la Gironde.

La preuve près de la moitié des 450 concurrents viendront encore de la Région parisiennes, de Picardie ou du Nord - Pas-de-Calais, cette dernière région étant le berceau de tous les spécialistes.

D'ailleurs les trois seuls pilotes à avoir inscrit leur nom à cette prestigieuse épreuve sont tous des Ch'ti, d'Arnaud Demesteeer (6 fois vainqueur), au regretté Tim Potisek (2). Quant à Jean-Claude Moussé, lauréat 2010 et 2011, il remettra son titre en jeu face à une meute de jeunes aux dents longues emmenés par un autre Nordiste Adrien Van Beveren. On viendra de plus loin encore, puisque des Suisses et des Belges sont déjà engagés.

Pour souffler les onze bougies de cette épreuve sans égale du fait de ses caractéristiques (un circuit de 15 km, entre plage et forêt, et trois heures de course), Laurent Cluzeau-Bon, le président du Moto club des Esteys, et son équipe, chercheront à faire toujours mieux afin que concurrents et spectateurs repartent ravis de leur journée à Grayan-et-l'Hôpital. Pour cela du noyau dur de huit personnes qui travaillent à l'année sur les dossiers, on passera à plus de 150 bénévoles sur le terrain.

Sans oublier qu'une fois l'arrivée jugée, tout le monde s'activera afin de redonner au site son état originel. Car au MC des Esteys, on aime les sports mécaniques, et la nature, si belle chez nous.

Vainqueurs de la Gulp TT 2012 :

1^{er} : Jean Claude Moussé (Moto club Pécquencourt)

2^{ème} : Damien Prévot (Moto club Epernay)



BALATA GOLF PRACTICE

Cette année encore l'activité de l'association BALATA GOLF PRACTICE a été très soutenue :

- **Journées "Portes ouvertes"** de printemps, les 16 et 17 avril : initiation au golf de 30 personnes dont une dizaine d'enfants.
- **Journées d'animations "Tous au Golf"**, organisées à l'initiative de la Fédération Française de Golf, du 18 au 23 mai : 10 heures de cours gratuits dispensés par notre professeur B.E. Ovide Niveaud.
- **Deux trophées Balata** réservés aux adhérents, le 15 mai et le 18 septembre sur le golf du "Baganais" à Lacanau : 70 participants.
- **Nombreuses sorties** sur les golfs médocains de Lacanau, de Margaux, du Pian-Médoc... : 390 participants.
- **Journées "Portes ouvertes"** d'automne, les 22 & 23 Octobre : initiation de 25 personnes.
- **Participation au Téléthon** : animation golfique réservée aux enfants dirigée par Marie-Ange Rocamora, présidente.



Parmi les faits les plus marquants de l'année, il convient de noter :

- Une hausse de 7% du nombre des adhérents : L'association compte actuellement 450 membres.

- La construction d'un abri sur 3 postes de practice. Cette réalisation a été autofinancée grâce à l'augmentation des cotisations des adhérents.

- L'avancement du projet de création d'une aire d'entraînement "Putting Green". Cette

réalisation indispensable au bon fonctionnement d'un practice de golf et très attendue par les adhérents, reste conditionnée à l'obtention des financements nécessaires.

Horaires d'ouverture du Practice :

Jun à septembre : 10h 12h - 16h 19h

Octobre à mai tous les mercredis, samedi, dimanche et vacances scolaires des 3 zones : de 14h à 17h.

Pour tout renseignement : practice-grayan@orange.fr





La Vie des Associations

G.R LA POINTE

Durant les mois de juillet et d'août, nous avons marché tous les mardis matin, il y a également eu deux randonnées nocturnes où les marcheurs sont venus très nombreux.

Nous avons également participé en partenariat avec la municipalité à la fête du 14 juillet. Grâce à Jean Nardo qui a organisé le vide-greniers et aux volontaires de GR la Pointe qui se sont occupés de la restauration et de la buvette, l'association a pu mieux se faire connaître et promouvoir ses activités.

En décembre nous avons participé, comme chaque année, au Téléthon sous la forme d'une randonnée dont le montant des inscriptions a été reversé à l'organisation du Téléthon.



Pour 2012 un séjour de randonnée en Irlande au mois de mai est déjà prêt avec 24 participants, une sortie à Rozan dont les inscriptions sont déjà closes pour le mois de juin puis quelques

randonnées autour des marchés de Noël en Alsace au mois de décembre pendant une semaine.

Renseignements : Agnès BEZIES 06 88 59 69 31.

MUSICOMÉDIENS

Depuis le dernier bulletin municipal, les Musicomédiens ont donné, toujours sous la direction de leur petite princesse de la musique Aurélie Rustique et le dévouement hyperactif de leur Présidente Suzy Laville, une douzaine de représentations.

Le public a énormément apprécié le coup de jeune donné à la troupe par le nouveau décor dispensé par le rétro-projecteur ainsi que les multiples costumes et voix qui apportent grand succès aux spectacles.

Nous tenons vivement à remercier la municipalité et le personnel de la mairie, toujours prêts à nous rendre service avec grande gentillesse.

Si notre troupe tient le coup c'est bien sûr grâce à notre public fidèle, tant aux lotos qu'aux spectacles mais aussi à toutes les personnes de l'ombre : les bénévoles, sans oublier la presse, sous la plume de Mme Maguy Caporal qui nous écrit toujours d'élogieux articles et couvre tous nos événements.

LE REGAIN GRAYANNAIS



Septembre, mois de reprise de nos activités au sein du club, a commencé avec une nouveauté : la country pour se dégourdir les gambettes. Tous les vendredis après-midi à la salle Guy Lartigue de 14h à 15h30. Bonne participation (30 élèves)

En septembre également, nous avons fait un petit tour en bus à Dantcheria. Le bus était plein, ce fut une belle journée accompagnée comme toujours d'un excellent repas. En novembre, nous sommes allés à un super spectacle au music-hall de Bergerac avec 40 participants et encore un bon repas.

Le 11 décembre : spectacle de music-hall à Royan où 27 personnes ont apprécié le show.

Repas de Noël à la salle Guy Lartigue : 112 participants. Quelle ambiance et quel plaisir de voir que nos adhérents répondent présents.

Seul bémol en cette fin d'année : nous avons perdu Jeanotte, une de nos adhérentes fidèles et qui avait participé à la création du Regain Grayannais. Elle nous manque et est souvent avec nous par la pensée.

Le club a fait sa rentrée le 5 janvier, suivie du repas des anciens le 7.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 19 janvier.



A tous, nous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012, nous vous attendons encore nombreux pour nous soutenir, puisque évidemment un nouveau spectacle mijote déjà...

COMMUNIQUÉS

CPAM de la Gironde Accident causé par un tiers



Vous avez été victime d'un accident, vous avez été blessé ? Signalez-le à votre caisse d'assurance maladie et à votre médecin traitant.

Votre caisse peut alors récupérer les frais médicaux auprès du responsable de l'accident ou de son assureur. Cela ne change rien à vos remboursements.

Smicotom



Depuis début janvier, la collecte des déchets s'effectue le jeudi sur notre commune.

- **Ordures ménagères résiduelles/bio déchets :**
jeudi après-midi (pas de changement)
- **Emballages, journaux et verre :**
jeudi matin (au lieu de lundi après-midi)

Jours et heures d'ouverture de la déchèterie de Vensac

- Semaine 36 à 9 inclus :
du mardi au samedi de 13h30 à 17h20
- Semaine 10 à 35 inclus :
le mardi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h20, le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20

Plus d'infos : 05 56 73 99 98

Classement en commune touristique

Par arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2011, notre commune obtient à nouveau le classement en commune touristique pour une durée de 5 ans.

Ce classement, suite aux nouvelles normes exigées, notamment lié à la création d'un Office de Tourisme classé, permettra de bénéficier de la subvention spécifique.

Intoxication au monoxyde de carbone



Les ministres de la santé et de l'intérieur renouvellent la campagne d'information et de prévention sur le risque individuel et collectif d'intoxication au monoxyde de carbone. Avec une centaine de décès par an, le monoxyde de carbone demeure la première cause de mortalité par gaz toxique.

• **Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation.**

• **Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffage d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)**

• **Aérez au moins 10 minutes par jours.**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant...et mortel.

Plus d'infos : www.prevention-maison.fr

COMMUNIQUÉS

Urbanisme

(décret du 5 décembre 2011)

Pour toute extension dont la superficie ne dépassera pas 40 m², une autorisation de travaux sera suffisante, en règle générale.

Tableau d'application du régime d'autorisation des travaux sur constructions existantes créateur de SHON, en vigueur à compter du 1er janvier 2012, pour les maîtres d'ouvrage, personnes physiques construisant pour eux-mêmes.

TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTS ayant pour effet de créer :	En droit commun	En zone U des POS/PLU	
		Travaux ayant pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m ²	Travaux n'ayant pas pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m ²
Une surface hors œuvre brute inférieure ou égale à 2 m ²	Dispense R421-13		
2m²			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 2 m ² et inférieure ou égale à 20 m ²	Déclaration Préalable R421-17 f		
20 m²			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m ² et inférieure ou égale à 40m ²	Permis de construire R421-14 a	Déclaration Préalable R421-17 f	
40m²			
Une surface hors œuvre brute supérieur à 40 m ²	Permis de construire R421-14 a		

Vers 1850, à l'emplacement de l'église, se trouvait une maison d'habitation appartenant aux époux Hosteing. En 1851, ils donnèrent leur terrain à la commune pour reconstruire l'église située auparavant dans le cimetière de Grayan et démolie en 1852.



Vers 1910. L'église a été terminée en 1853 et le beffroi en 1869



1924. Les trottoirs en pavés sont en construction.
Le Monument aux Morts a été inauguré en 1923.



1955



1965

Le site de l'église Saint Pierre au fil du temps

Cartes postales d'époque et commentaires
aimablement fournis par Sylvain Sayo

numéros utiles...

Mairie de Grayan :

Tél. 05 56 09 43 01

Fax. 05 56 09 54 73

E-mail :

mairie.de.grayan.et.lhopital@wanadoo.fr

site : www.grayan.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi inclus
9 h – 12 h 30 et 13 h – 17 h.
- Vendredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h – 16 h
- Samedi : 9 h – 12 h 00

Office de Tourisme :

Tél. 05 56 59 54 93

E-mail : grayan.tourisme@orange.fr

Bibliothèque : Tél. 05 56 09 58 29

Bureau de Poste : Tél. 05 56 09 44 81

Polyclinique Mutualiste de Lesparre : Tél. 05 56 73 10 00

Sapeurs-Pompiers : Tél. 18 ou 112

SAMU : Tél. 15

Gendarmerie Saint-Vivien : 17 ou Tél. 05 57 75 03 55

Médecin Grayan

Dr Thierry VERHOEFF : Tél. 05 56 09 62 44

Cabinet Infirmières DE : Tél. 05 56 59 22 78

Laurence FLEURY - Claudine BOUCON - Guénola QUILLET

Centre anti-poison : Tél. 05 56 96 40 80

Hôpital des enfants : Tél. 05 56 79 56 79

Taxi Grayan N°1 : Tél. 06 09 70 05 81 - 05 57 75 13 97

Tous trajets - Transport malades assis (agréé CPAM)

Camping du Gulp : Tél. 05 56 09 44 53

Poste de secours du Gulp : Tél. 05 56 09 43 10

CAP 33 : Tél. 05 56 09 50 22

Cie Générale des Eaux : Tél. 05 56 09 40 44

Préfecture de la Gironde : Tél. 05 56 90 60 60

Sous-préfecture de Lesparre : Tél. 05 56 41 00 20

Crossa (Sauvetage en Mer) : Tél. 05 56 09 82 00

Météo Marine, Surf et plages : Tél. 08 36 68 08 33

BACS

HORAIRES DES TRAVERSÉES 2011-2012 (jusqu'au 22 mars 2012)

PÉRIODES	DÉPART LE VERDON	DÉPART ROYAN
Du 25 mars 2011 au 30 juin	7h15 - 8h55 - 10h25 - 11h55 13h25 - 15h10 - 16h40 18h25 - 19h55	7h50 - 9h30 - 11h00 - 12h30 14h00 - 15h45 - 17h15 19h00 - 20h30
Du 1er juillet au 29 août	Premier départ 6h30 ROTATIONS CONTINUES 2 navires un départ toutes les 45 minutes environ Dernier départ 20h30	Premier départ 7h15 ROTATIONS CONTINUES 2 navires un départ toutes les 45 minutes environ Dernier départ 21h15
Du 30 août au 26 septembre	7h15 - 8h55 - 10h25 - 11h55 13h25 - 15h10 - 16h40 18h25 - 19h55	7h50 - 9h30 - 11h00 - 12h30 14h00 - 15h45 - 17h15 19h00 - 20h30
Du 27 septembre au 20 octobre	En semaine : 7h15 - 9h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h00 - 9h45 - 11h30 - 14h30 - 16h45 - 18h45	En semaine : 7h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h30 - 10h15 - 12h00 - 15h00 - 17h15 - 19h15
Du 21 octobre au 1er novembre	En semaine : 7h15 - 9h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h00 - 9h45 - 11h30 - 14h30 - 16h45 - 18h45 - 17h15 - 18h45	En semaine : 7h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 16h15 - 17h45 - 19h15 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h30 - 10 h15 - 12h00 - 15h00 - 16h15 - 17h45 - 19h15
Du 2 novembre 2010 au 22 mars 2012	En semaine : 7h15 - 9h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h00 - 9h45 - 11h30 - 14h30 - 16h45 - 18h45	En semaine : 7h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h30 - 10 h15 - 12h00 - 15h00 - 17h15 - 19h15

RENSEIGNEMENTS : (Le Verdon) 05 56 73 37 73 ou (Royan) 05 46 38 35 15